

TENNIS DE LA CITADELLE ASBL
Avenue du Milieu du Monde 3
5000 NAMUR
Tél : 081/74.03.74



CONVOCAATION POUR L'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU SAMEDI 30 MARS 2019

Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée générale extraordinaire du Tennis de la Citadelle le **samedi 30 mars 2019 à 17 heures** au club-house.

ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil par la Présidente**
- 2. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 9 février 2019**
- 3. Démission de 4 administrateurs** : Etienne Poncelet, Michel Toussaint, Thierry Vandenberghe et Jean-Benoît Echement
- 4. Présentation des comptes clôturés au 28 février 2019, rapport des vérificateurs aux comptes, approbation des comptes et décharge aux administrateurs**
- 5. Nomination de vérificateurs aux comptes pour la prochaine Assemblée générale ordinaire**
- 6. Election de 4 nouveaux administrateurs**
L'art 10,d des statuts dispose que : « *pour être élu, chaque administrateur devra bénéficier de minimum 35% des voix présentes ou représentées* ». Les candidatures à un poste d'administrateur devront être déposées dans une urne scellée, déposée au club-house, au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée générale (soit avant le 24 mars 2019 à 22 heures). Cette urne sera ouverte et dépouillée publiquement au club-house par le Comité de direction (point 1 du Règlement d'ordre intérieur approuvé par l'AGE du 05.04.1992).
- 6. Proposition du CA de nommer Etienne Poncelet en tant que Président honoraire**
- 8. Présentation des projets « Cita-Day » et « Afterworks »**
- 9. Divers**

